

**Le CNU 26 s'inquiète de différents aspects de la procédure de repyramidage : la multiplicité des rapports et le temps de travail important que cela implique au niveau local et national, l'opacité sur le mode opératoire appliqué dans chaque université, la disparité des critères retenus.**

**Le CNU 26 encourage les établissements à clarifier leurs critères de sélection, à faire appel à des experts extérieurs pour la constitution des comités d'audition et à tenir compte de leurs avis pour prendre la décision.**